

Strasbourg, le 3 décembre 2018

RÉGION ACADÉMIQUE  
GRAND EST

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Pôle pédagogique

Inspection Pédagogique  
Régionale

Affaire suivie par  
Joëlle Pugin  
IA-IPR de SVT  
CAST

Téléphone  
03 88 23 38 71/38 59  
/35 25  
Fax  
03 88 23 39 63  
Mél.  
ce.ipr  
@ac-strasbourg.fr

Référence : COUR004  
Circulaire Accro de  
Sciences académiques  
2018-2019

Adresse des bureaux  
27 boulevard Poincaré  
67000 Strasbourg

Adresse postale  
6 rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg cedex 9

La Rectrice

à

Mesdames et Messieurs les professeurs des écoles  
Mesdames et Messieurs les professeurs de collège  
Mesdames et Messieurs les enseignants de SEGPA  
s/c de Madame l'Inspectrice d'académie, directrice  
académique des services départementaux de  
l'Education nationale du Haut-Rhin  
s/c de Monsieur l'Inspecteur d'académie, directeur  
académique des services départementaux de  
l'Education nationale par intérim du Bas-Rhin  
s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs  
de l'Education nationale  
s/c de Mesdames et Messieurs les Principaux de collège  
s/c de Mesdames et Messieurs les Directeurs de SEGPA

**Objet : Accro de sciences académiques 2018-2019**

Les missions départementales Sciences 67 et 68 vous proposent de participer au dispositif « **accro de sciences** » pour les classes d'école maternelle, de cycle 2 et de cycle 3 y compris les classes de sixième et de SEGPA. Vous en trouverez une présentation détaillée dans la plaquette ci-jointe.

L'objectif vise à faire vivre les démarches scientifiques, à coopérer et à développer l'esprit critique des élèves. Il comportera un défi annuel à choisir parmi ceux qui seront proposés sur les sites Sciences 67 et 68 au mois de décembre 2018. Chaque défi engage les élèves dans une recherche scientifique ou technologique à partir d'une situation de départ et d'un problème qu'ils sont invités à résoudre. L'année scolaire 2018-2019 étant l'année de la chimie, de nombreux défis sont en lien avec cette science expérimentale qui étudie la composition de la matière et ses transformations.

Une remise des prix au niveau académique avec exposition des démarches d'investigation aura lieu au mois de juin en partenariat l'Académie des Sciences.

.../...

Calendrier des opérations :

Décembre 2018 : diffusion d'une plaquette d'information avec la circulaire académique, ouverture des sites 67 et 68 pour recueillir les intentions de participation, mise en ligne des défis par cycle avec un volet pour les classes bilingues

Mai 2019 : date limite de retour des productions fixée au 24 mai 2019

Juin 2019 : **Remise des prix avec exposition des productions retraçant les démarches scientifiques des classes participantes.**

Le dispositif « accro de sciences » est une occasion d'impulser la démarche d'investigation en sciences et technologie au sein des classes ou dans le cadre d'un projet inter-degré. C'est la raison pour laquelle je vous engage à relever, avec vos élèves, ce nouveau défi.



Sophie BÉJEAN  
Rectrice de l'académie de Strasbourg,  
Chancelière des universités d'Alsace

Copie : IA-IPR de physique-chimie, de technologie et de SVT